

## FICHE DE POSTE N° 2-3

### DIRECTEUR, DIRECTRICE EN ECOLE A PROJET PEDAGOGIQUE INNOVANT

#### Ecole des arts vivants – Arts du spectacle / Ecole Colette Magny A

<b>Type d'emploi</b>	Directeur ou directrice d'école à projet spécifique pédagogique innovant
<b>Établissement</b>	École élémentaire 12 classes
<b>Nature du poste</b>	Directeur ou directrice d'école projet innovant « Ecole des arts vivants – Arts du spectacle » en lien avec l'IEN de la circonscription
<b>Qualification demandée</b>	Une expérience au sein de la circonscription et une collaboration avec un IEN est souhaitée (avoir mené des groupes de réflexions auprès des directeurs).
<b>Date de prise de fonction</b>	Rentrée scolaire 2025
<b>Organisation du temps de travail</b>	Le directeur(trice) de l'école à profil projet innovant travaille à l'école Colette Magny A. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Afin de lui permettre d'accomplir l'ensemble de ses missions de directeur(trice) dans les meilleures conditions, l'organisation de son service fait l'objet d'une programmation équilibrée de ses différentes activités. Une souplesse dans l'aménagement des horaires est requise. Il, elle peut se déplacer dans tout Paris en fonction des projets. Il, elle est en lien étroit avec IEN de circonscription qui peut lui confier des missions innovantes en lien avec des expérimentations pédagogiques.
<b>Lieux d'exercice</b>	Ecole Colette Magny A Circonscription 19B Pont de Flandre Villette
<b>Autorité hiérarchique</b>	Le, la directeur(trice) d'école est placé sous l'autorité de l'inspectrice de circonscription.

#### DESCRIPTION DES MISSIONS

Le, la directeur(trice) de l'école à profil projet innovant « Ecole des arts vivants – Arts du spectacle » devra s'acquitter de l'ensemble des tâches d'un, d'une directeur(trice) d'école.

Le directeur (trice) devra également veiller à se former aux problématiques d'animation, d'impulsion et de pilotage pédagogique en s'assurant de prendre appui sur les évaluations nationales et en contribuant activement aux différentes instances intercycles et interdegrés.

Compétences spécifiques :

Le projet se développera sur plusieurs années et a, pour vocation, à devenir une école « Résidence d'artistes » en profitant du jumelage avec un partenaire culturel adapté au projet.

Il s'agira d'être capable de :

- Renforcer le travail déjà mené sur la cohésion d'équipe et des élèves, les progressions disciplinaires communes, le renforcement de l'égalité filles-garçons, la confiance en soi en vue de l'apaisement du climat scolaire.
- Renforcer le travail avec les PVP, les équipes du périscolaire et les partenaires culturels.

#### PROFIL DE COMPÉTENCES

Le/la candidat (e) devra œuvrer pour prendre en compte que :

- tout projet innovant est :
  - un facteur d'amélioration des capacités cognitives,
  - un levier pour le développement social et émotionnel de l'élève,
  - un vecteur de plaisir et de motivation,
  - un levier d'action pour poursuivre le travail sur le climat scolaire et renforcer les communautés éducatives au service des apprentissages.

Il/elle devra organiser les apprentissages en prenant en compte la nécessité d'une approche intégrée des projets innovants à l'école élémentaire (formation de l'équipe pédagogique, accompagnement des élèves dans leurs démarches d'apprentissage).  
Il/elle devra développer les projets inter écoles impliquant tous les acteurs éducatifs, les familles et les collectivités locales.

Le/la candidat(e) de l'école Projet innovant Colette Magny A devra faire preuve :

- D'adaptation et de disponibilité éventuellement en dehors des horaires de service
- De qualités relationnelles avec les partenaires de la Ville et autres,
- D'innovation.

**CONTACT :**

---

- IEN de la circonscription : [Helena.Oyarzabal@ac-paris.fr](mailto:Helena.Oyarzabal@ac-paris.fr)
- La division des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public : [recrutement-specifique1d@ac-paris.fr](mailto:recrutement-specifique1d@ac-paris.fr)